



ASSOCIATION LOI 1901
SOUTIEN AUX MINEURS ÉTRANGERS EN DIFFICULTÉ

L'association Hors la rue recrute Une art-thérapeute – CDD de 6 mois renouvelable sous réserve de financement

Calendrier du recrutement

-**Envoi des candidatures** : du 24 avril au 24 mai 2019

-**Entretiens** : Première semaine de juin 2019

-**Prise de poste** : Entre le 15 et le 30 juin 2019

Recruteur

Association [Hors la rue](#)
70, rue Douy Delcupe
93100 Montreuil-sous-bois

Titre du poste

Art thérapeute

Contexte de l'offre

Hors la Rue est une association Loi 1901, apolitique, areligieuse, et indépendante, fondée en 1996. Composée aujourd'hui d'une équipe pluridisciplinaire de 14 salariés, Hors la Rue accompagne depuis 2004 les mineurs étrangers en danger et en situation d'errance en Ile-de-France, vers les dispositifs de droit commun.

L'objectif de notre accompagnement est de fournir à ces jeunes des outils permettant leur intégration sociale et la construction d'un projet de vie, dans l'optique d'une sortie de rue durable. Notre action se développe autour de deux modalités d'intervention: le repérage et l'accompagnement de rue et l'accueil au centre de jour. Le travail de rue consiste en des tournées régulières que nous effectuons sur les lieux d'activités (mendicité, vols, prostitution) et de vie (squats, bidonvilles) des jeunes en danger. Le centre de jour, espace « intermédiaire » entre la rue et les dispositifs de protection de l'enfance, permet un suivi éducatif stable et régulier. Nous rencontrons environ 250 jeunes à 300 jeunes chaque année dans le cadre de

nos activités. L'équipe pluridisciplinaire utilise des outils socio-éducatifs variés (visites lieux de vie, entretiens individuels, activités socio-éducatives en groupe, cours de Français Langue Etrangère...) associés à la connaissance de la langue et de la culture des mineurs.

Consulter le dernier rapport d'activité de Hors la rue pour en savoir plus sur l'association et sur les activités d'art thérapie:

<https://fr.calameo.com/read/0006870526e9dfb3375da>

Principales missions

Il/Elle a pour mission de proposer un **accompagnement** en art-thérapie en complément et soutien de l'accompagnement éducatif et psychologique, et à **l'évaluation** des compétences psychosociales des jeunes. Il-elle intervient donc aussi bien dans la rue que sur le centre de jour, en tenant compte du principe de libre adhésion. L'art-thérapeute fait partie de l'équipe **pluridisciplinaire** et à ce titre travaille en lien avec les éducateurs et la psychologue. L'art-thérapeute a également pour mission **de favoriser l'accès à la culture** en mettant en place des partenariats avec des acteurs culturels et de participer à l'organisation **d'évènements** valorisant les travaux réalisés par les jeunes quand il est pertinent de le faire. Proposer et assurer des entretiens cliniques individualisés au court, moyen, ou long terme.

Différents types d'intervention de l'art-thérapeute

L'art-thérapeute propose, en fonction des besoins identifiés par l'équipe éducative, des espaces de médiation, en amont du soin et de l'accompagnement, au sein du centre de jour et dans la rue :

Pour les jeunes non demandeurs et ou en accroche :

- **L'atelier de rue collectif** : L'objectif est d'aller à la rencontre d'un groupe sur leur lieu d'activité ou d'errance et de proposer aux jeunes une activité de médiation de manière régulière, afin de renforcer la création d'un lien de confiance, d'individualiser la relation et ainsi de faire émerger une demande. L'art-thérapeute oriente l'activité de manière à offrir un espace d'expression personnelle à chacun, et varie les médiums pour enrichir l'évaluation, susciter l'envie, et valoriser l'estime de soi. Les sous-objectifs peuvent se décliner ainsi : amener les jeunes à s'éloigner un temps de leur lieu d'activité ou d'errance pour expérimenter un espace-temps plus cadrant et moins délétère, leur proposer de faire l'expérience d'une autre place dans la ville et amener les habitants à avoir un autre regard sur eux, favoriser leur capacité à se projeter dans le temps en leur proposant des repères temporels fixes.
-
- **L'atelier de rue individuel** : dans le cas d'un jeune suivi dans la rue et dans l'impossibilité de se rendre sur le centre de jour, l'art-thérapeute peut être mobilisé(e) pour compléter l'évaluation lors des premières rencontres. La proposition d'une activité concrète et régulière peut permettre également de favoriser l'adhésion des parents à la venue du jeune sur le centre de jour, susciter l'envie chez le jeune, et renforcer le lien de confiance.
- **L'atelier ouvert** propose un temps d'échange libre et ouvert, au cadre souple, sur le centre de jour. L'art-thérapeute dispose du matériel sur la table de manière à susciter l'envie des jeunes. Ils peuvent venir simplement en

observateurs, et rester le temps qu'ils souhaitent. L'art-thérapeute oriente l'activité de manière à favoriser la rencontre entre les jeunes, faire émerger une demande individuelle si nécessaire, et nourrir l'évaluation.

Pour les jeunes demandeurs d'un accompagnement et/ou ayant déjà bien investi l'accueil au centre de jour, la proposition d'art-thérapie se décline entre les ateliers individuels et collectifs :

- **l'accompagnement individuel** a pour objectif de permettre une remobilisation sur les apprentissages, favoriser les capacités de concentration et d'attention, et offrir un espace privilégié d'expression autre que verbal. L'atelier individuel peut aussi être un support à la résilience et moyen de « panser » une histoire de vie souvent traumatique.
- **L'atelier collectif** se propose de mobiliser les jeunes sur un projet artistique commun à moyen terme et favoriser la dynamique de groupe, la rencontre et la découverte d'autres cultures. Il peut également donner lieu à une demande d'accompagnement individualisé.

Ces propositions ne sont pas étanches et il est bien sûr possible selon le parcours et les besoins du jeune d'alterner entre les différentes propositions.

Evaluation et suivi de l'activité

- **La première évaluation** : l'art-thérapeute peut participer à la première évaluation, en observant notamment le développement de l'enfant en terme de motricité, de perception, de dextérité, de coordination visuo-motrice, de graphisme ... et observe dans quelle mesure il a été stimulé dans ses apprentissages, quelles ressources propres il met en jeu pour participer à une activité proposée, et quels éventuels blocages psychiques peuvent entraver sa bonne participation. Il-elle observe également le mode relationnel de l'enfant, sa capacité à exprimer des difficultés ou demandes, à entrer en lien, à exprimer ou non ses ressentis, de manière verbale ou non-verbale. Il confronte ses observations avec celles des autres membres de l'équipe éducative de manière à affiner la vision globale de l'équipe sur le jeune.
- **L'évaluation des séances** : l'art-thérapeute observe et évalue les effets de l'activité artistique et partage ses observations en réunion d'équipe éducative et par des synthèses. Il s'attache à transmettre les évolutions en termes d'autonomie et de bien-être, en évaluant notamment pendant les séances les items d'observations relatifs à la confiance en soi, l'estime de soi et l'affirmation de soi. Quand une avancée notable se produit ou qu'une difficulté importante apparaît, il en parle aux éducateurs référents du jeune, à la psychologue et à la chef d'équipe.
- L'art-thérapeute produit également un **bilan quantitatif et qualitatif global** de son activité.
- Le travail en équipe pluridisciplinaire : Les propositions d'art-thérapie collectives sont animées par l'art-thérapeute et co-encadrées par un éducateur et/ou la psychologue. L'atelier ouvert est également accessible librement à tout membre de l'équipe qui souhaite partager ce moment avec les jeunes. La pluridisciplinarité permet une approche globale des jeunes et de leurs problématiques. A partir d'une posture commune, de bienveillance, de non-jugement, de respect, d'empathie et d'écoute, servant des objectifs et un cadre communs, chacun met en jeu les compétences spécifiques à son métier. L'art-thérapeute observe, soutient les dynamiques créatives et psychiques, éventuellement suggère une piste ou donne un conseil technique.

L'éducateur ou éducatrice peut participer à l'activité avec les jeunes et se saisir de ce temps pour un échange verbal libre. Le-la psychologue observe également, et évalue aussi bien la dynamique de groupe que la dynamique psychique des jeunes. Il-elle peut également rebondir sur les éléments verbaux significatifs pour initier une élaboration chez les jeunes.

Les éducateurs peuvent également solliciter l'art-thérapeute pour un suivi individuel en rue ou sur le centre de jour, et ils peuvent réfléchir ensemble à une stratégie servant les objectifs éducatifs visés.

Il participe à l'ensemble des réunions éducatives et/ou institutionnelles hebdomadaires et à la demande de l'équipe.

Ouverture vers l'extérieur

L'art-thérapeute peut être amené(e) à organiser ou co-organiser avec des membres de l'équipe différents projets visant à renforcer le lien social au sens large via l'activité artistique :

- Restitution sous forme de spectacles ou expositions dans des lieux consacrés à l'art et la culture, permettant la valorisation des productions des jeunes auprès du grand public, la reconnaissance de leurs ressources et difficultés, via leur expression artistique.
- Partenariats avec différents acteurs culturels pour favoriser l'accès à la culture de manière autonome

L'art-thérapeute est garant(e) de l'adéquation entre le projet et les besoins des jeunes. Il s'assure de la qualité du contenu artistique proposé et il fait le lien avec les différents acteurs et/ou intervenants pour que le projet soit cohérent avec les objectifs et les principes d'accompagnement : respect de la libre adhésion, de l'anonymat, non-instrumentalisation des productions etc.

Profil / Compétences du candidat

Expérience : 2 ans d'expérience réussie dans une action de terrain en France ou à l'étranger auprès de publics en situation de précarité, idéalement mineurs. Une expérience auprès des enfants des rues est un plus.

Diplômes : Diplôme d'Art thérapeute (Medium : art plastique et/ou théâtre)

Langues : Le roumain est un plus

Qualités : connaissance de la problématique des jeunes en errance. Bonne capacité à travailler en équipe. Goût pour le travail de rue et l'encadrement de groupes. Bonnes capacités rédactionnelles. Sensibilité à l'action militante. Souplesse.

Permis B.

Type de contrat, rémunération et conditions de travail de travail

- CDD 6 mois (à pourvoir entre mi et fin juin) renouvelable sous réserve de financement
- Temps de travail : 3 à 4 jours par semaine
- Salaire : selon profil et durée hebdomadaire de travail
- Tickets restaurants
- Mutuelle santé 100 %
- 25 jours de Congés annuels + 18 jours de congés supplémentaires (pour un équivalent temps plein)
- Horaires de travail : 10h-17h du lundi au vendredi
- Sous la hiérarchie de : la Responsable de l'équipe éducative
- Référent opérationnel : la responsable d'équipe

Niveau d'études

Bac + 3.

Région

Montreuil, Ile-de-France.

Date publication

07/05/2018

Contact

Nawel Laglaoui, Directrice

recrutement@horslarue.org

01 41 58 14 65